

Avez-vous un enfant qui sera en 7<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> année l'an prochain?

**Le saviez-vous?**

- Plusieurs vaccinations importantes sont offertes aux élèves de 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années au Nouveau-Brunswick.
- Elles sont gratuites.
- Les infirmières de la Santé publique offrent ces vaccinations dans les écoles.

Les vaccins suivants sont offerts aux élèves qui commencent la 7<sup>e</sup> ou la 9<sup>e</sup> année :

Élèves de 7<sup>e</sup> année

- Tous les élèves sont admissibles au vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche.
- Seules les filles de 7<sup>e</sup> année seront admissibles au vaccin contre le papillome humain (VPH), la principale cause du cancer du col de l'utérus. Le vaccin les protégera également contre les virus responsables de 90 % de verrues génitales.

Élèves de 9<sup>e</sup> année

- Les élèves de 9<sup>e</sup> année peuvent aussi recevoir un vaccin contre quatre types de méningite.

Au cours de l'année à venir, Santé publique distribuera des dépliants d'information aux élèves de 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années. On leur demandera de les apporter à leurs parents. Veuillez lire les renseignements et ensuite, remplir et signer le formulaire de consentement ci-joint afin que votre enfant puisse le rapporter à l'école. Puisque les filles de 7<sup>e</sup> année pourront recevoir deux vaccins, elles recevront deux dépliants.

Si vous avez des questions au sujet de ce programme, veuillez communiquer avec votre bureau local de Santé publique. Pour les coordonnées des divers bureaux de Santé publique, veuillez visiter [www.HorizonNB.ca](http://www.HorizonNB.ca).

**PROTÉGEZ-VOUS. PROTÉGEZ LES AUTRES. FAITES-VOUS VACCINER.**